

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 2 (1963-1964)  
**Heft:** 10

**Vorwort:** Editorial : le cinquantenaire de la N.S.H.  
**Autor:** A.W.K.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# LE COURRIER SUISSE

5042  
Publié sous les auspices de la Conférence des  
Présidents et Délégués des Sociétés Suisses  
de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

2<sup>me</sup> année - N° 10 - Mars 1964

## EDITORIAL

### LE CINQUANTENAIRE DE LA N. S. H.

Les Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg se sont associés par la pensée aux manifestations qui viennent de marquer à Berne l'anniversaire de la fondation en 1914 de la Nouvelle Société Helvétique. Ils n'oublient pas que la création du Secrétariat des Suisses à l'étranger est due à une initiative de la N.S.H. A l'heure actuelle, si le projet d'article constitutionnel sur les Suisses à l'étranger est déposé, c'est bien parce que le Secrétariat et la Commission des Suisses à l'étranger se sont penchés depuis longtemps sur cette question de l'octroi d'un statut au citoyen suisse émigré.

Mais qu'est-ce au juste que la N.S.H., et tout d'abord que fut l'ancienne « Helvetische Gesellschaft », créée en 1761 et dissoute en 1848 ? La Société patriotique de 1761 est née des préoccupations de l'époque tendant à développer le sentiment national, à concilier les divergences entre les cantons, dues entre autres aux dissensions confessionnelles. Son activité se déploya dans les domaines les plus divers mais prit fin quand fut adoptée en 1848 la première constitution fédérale. A l'origine de la H.G. et à ses premières activités sont attachés les noms de patriotes tels que Balthasar, Bodmer, Gessner, Iselin et combien d'autres parmi lesquels il faut citer Lavater et Jean de Müller.

Chose curieuse, il appartenait à la Suisse romande d'être le berceau de la N.S.H., fondée à Berne en 1914 par les groupements d'abord créés dans les divers cantons. Dès 1911 à Genève, trois jeunes, Alexis François, Gonzague de Reynold et Robert de Traz s'étaient inquiétés de l'emprise du matérialisme due à l'essor économique et de ses conséquences sur l'avenir de la Suisse. Ces inquiétudes furent comprises par d'autres intellectuels de la Suisse alémanique et de la Suisse italienne, ce qui contribua à atténuer de 1914 à 1918 les effets du fameux fossé venu s'ajouter à celui creusé naturellement par la Sarine. N'oublions pas que c'est devant la Section zurichoise de la N.S.H. que le poète Carl Spitteler prononça en décembre 1914 son fameux discours stigmatisant la violation de la neutralité belge. Les idées force prônées par la N.S.H. permirent des contacts très fructueux dont l'influence hâta la résorption de la crise. La Semaine Suisse est une création de la N.S.H. Plus tard, lors de la deuxième guerre mondiale, l'entente entre les communautés de langue différente s'est affirmée de très heureuse façon et l'on peut dire que l'action sous-jacente de la Nouvelle Société Helvétique n'y fut pas tout à fait étrangère.

Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la N.S.H. a été célébré en présence du Conseiller fédéral Von Moos. A cette occasion M. Chopard, président de la N.S.H., a prononcé un important discours d'une haute tenue civique, analysant les dangers de la période actuelle de prospérité, et dégageant les vraies valeurs dont le Pays doit continuer à s'inspirer et surtout faisant des propositions concrètes dont nous citerons les plus importantes :

1<sup>o</sup> La N.S.H. demande au Conseil fédéral de ne pas se borner à administrer, mais de gouverner, donc de prévoir.

Par delà les rapports de gestion présentés aux Chambres, elle suggère un « message sur l'état de la Confédération », qui soit annuellement un acte politique dans la pleine acception du terme. Autrement dit, ce message définirait les grandes lignes de l'activité coordonnée du pays dans les domaines essentiels, dont s'inspireraient la presse, les partis politiques, les divers groupements professionnels, afin de donner une impulsion nouvelle à la discussion des affaires publiques.

2<sup>o</sup> Dans cet esprit la N.S.H. envisage très prochainement un colloque qui réunira des représentants du Conseil fédéral, des milieux et des disciplines les plus divers, afin de rendre leur vigueur aux structures fédéralistes, par le biais d'une coopération systématique entre les cantons, les communes et les régions.

3<sup>o</sup> Pour sauvegarder les liens fédéraux, il faut stimuler la circulation des idées. La N.S.H. propose la création sous son égide d'une fondation qui aurait pour tâche d'assurer la traduction d'articles venant des horizons les plus divers et reflétant la mentalité et les opinions de chaque région linguistique. Ainsi seraient diffusées les idées sous la garantie de l'impartialité, à l'intention de l'autre région linguistique. Cela n'impliquerait aucune immixtion dans la rédaction des journaux, qui demeurerait libres d'utiliser à leur gré cette documentation.

La N.S.H. se préoccupe également de l'inégalité politique de la femme, de la question jurassienne, de la suppression des articles confessionnels d'exception et se félicite bien sûr de ce qu'un statut clair définira dans l'avenir les droits et les devoirs des Suisses à l'étranger.

Le Président Chopard a terminé son remarquable discours en faisant un vibrant appel aux valeurs immatérielles par lesquelles se conservent un Etat et le bien public. Ce discours mériterait l'affichage si l'usage en était répandu. Une large diffusion devrait en tout cas lui être assurée parmi les jeunes et les moins jeunes, afin que ce rappel de retour aux valeurs premières soit entendu, car il constitue, bien plus que des mesures d'ordre économique, le remède durable contre la « surchauffe » actuelle.

On ne peut s'empêcher de songer au caractère provisoire de cette tribune que représente la N.S.H., institution privée ayant un prestige moral tel qu'elle puisse rappeler au Pays et à ses Gouvernements, les valeurs essentielles sur lesquelles est fondé le fédéralisme, notion malgré tout mouvante qu'il faut repenser, sous peine de le voir paralysé par la routine et l'immobilisme. Mais faut-il chaque fois attendre un anniversaire où un cataclysme pour que retentissent de salutaires cris d'alarme, pour que nos Autorités fédérales et cantonales, s'inspirant de ce qu'ont pu faire depuis deux cents ans à des périodes diverses de notre histoire des citoyens agissant en patriotes éclairés, conçoivent non seulement leurs tâches en bons administrateurs mais aussi avec le souci d'assurer une saine confrontation dans le domaine des idées.

Pour notre part, nous aurions souhaité que la N.S.H. ne s'arrête pas en si bon chemin et se penche entre autres

Retour éventuel :  
2, rue Philippe-le-Bon  
BRUXELLES 4

Offert par ESCHER WYSS BELGE S.A., 30, rue de Livourne, Bruxelles 5

sur le problème de l'information culturelle auprès des pays étrangers. Tout récemment la troupe du théâtre de Berne était prête à se rendre à Paris au Théâtre des Nations pour donner deux représentations de l'opéra du compositeur suisse Heinrich Sutermeister « Der Rote Stiefel ». Hélas il fallait encore 44.000 Fr. et la Fondation Pro Helvetia ne disposait que d'un crédit annuel de 45.000 Fr. pour le théâtre, destiné à être fractionné et ne pouvant être réservé à une seule manifestation. Or à quelques jours d'intervalle, on a pu lire dans les journaux

que le budget fédéral pour 1964 dépasserait les quatre milliards de Fr. suisses ! Mais au fait, que devenaient dans cette affaire les nombreux mécènes suisses disséminés dans tous les cantons ? Faut-il supposer que leur intervention éventuelle, discrète par nature, a été neutralisée par un « cantonalisme » légèrement désuet ? Nous arrêtons là nos réflexions sur un sujet, qui à lui seul, donnerait matière à un autre éditorial.

A.W.K.

## 1964 VACANCES EN SUISSE, organisées par Pro Juventute

### AVIS AUX PARENTS

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi. Les places gratuites sont réservées avant tout aux enfants de familles totalement dépourvues de ressources (garçons et filles de 7 à 15 ans, années de naissance 1949 à 1957).

Le nombre de places gratuites réservées à notre Colonie étant limité, nous ne pourrons enregistrer les demandes de placement qu'à titre provisoire, sans engagement. REPONDEZ AU PLUS TOT, C'EST DANS VOTRE INTERET.

Pour les enfants invités, le nombre est illimité. Aussi, nous espérons qu'un bon nombre d'entre eux seront invités par des parents ou des amis et pourront bénéficier de l'organisation de notre convoi. Tous voyagent sous la garde de convoyeuses et les uns comme les autres seront

conduits aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les formulaires d'inscription pourront être demandés à M. René GUHL, Président de la Philhélétique, 50, avenue Général Dossin de St-Georges, Bruxelles 5 (tél. 47.17.18). Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au **31 mars 1964**. Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci. Le montant des frais de voyage Bruxelles-Bâle et retour sera versé avant le départ de Bruxelles. Nous examinerons avec bienveillance toute demande de réduction de ces frais. Les enfants de parents nécessiteux bénéficieront de la gratuité.

**Départ : 1<sup>er</sup> juillet 1964.**

Nous vous conseillons de répondre d'urgence à cette offre, afin qu'elle puisse être prise en considération. Aucune demande ne pourra être acceptée après le 31 mars.

Société Philhélétique.

## AUTO-PORTRAIT DU SUISSE

(par Jean-Villard GILLES)

Dites, à haute voix : je suis Suisse. Ce n'est pas très euphonique. Dites « Ich bin ein Schweizer » ce l'est davantage, et vous avouerez que : « Ich bin eine Schweizerin », ça sonne mieux que : je suis Suisse ! Question d'oreille bien entendu. Première conclusion : la Suisse fut d'abord die Schweiz, une terre alémanique.

Nous autres on est venu bien longtemps après. On ne pouvait pas faire autrement. On avait beau parler français, un français à nous bien sûr, truffé de ces germanismes qui nous venaient de Berne avec les baillis, on avait beau regarder la France : on n'en voyait que cette mince frange savoyarde. On en était séparés par le lac et le Jura, de jolies barrières, évidemment, mais des barrières, comme celles du Rhin et des Alpes qui séparaient des Allemagnes nos voisins d'Outre-Sarine. Eux et nous, terrés dans le même espace clos, fourrés dans le même sac.

Rien pourtant ne nous reliait, ni la race, ni la langue, ni la religion, ni les mœurs. Nous n'avions en commun que cette terre rocailleuse et ces vents qui descendaient des montagnes et soufflaient un air de démocratie et de liberté.

Alors, installés dans la solitude de notre jardin alpestre, ne pouvant communiquer avec les autres que par des cols, des pertuis, des tunnels ou des ponts, on s'est serré les coudes, on s'est mis à penser ensemble, à agir ensemble, puisqu'on était contraints, par force naturelle, à vivre dans le même climat; insulaires, comme les Anglais, mais à notre façon. Les routes, plus tard encore les voies de chemin de fer et les canaux, plus tard encore les pylônes porteurs de câbles électriques nous ont pris dans leur réseau, comme dans les mailles d'un filet. Et puis, la paix, maintenue à travers trois guerres qui ont ravagé l'Europe, cette paix miraculeuse a encore accentué le caractère d'insularité de la Suisse, et du même coup justifié l'union de nos contraires.

Tout ça tient ensemble, au bout de près de sept siècles d'une histoire riche en plaies et en bosses. Une histoire longtemps alémanique, que nous avons éprouvée au point de ne pas nous reconnaître d'autre aïeux que les Waldstätten. Cette histoire qui a fini par donner un air de ressemblance à vingt-deux peuples qui composent la Suisse, si bien qu'on peut aujourd'hui tracer un auto-

portrait du Suisse moyen, sans grand risque de se tromper. Je dis bien du Suisse moyen, car, Dieu merci, de Jean-Jacques à Ramuz, de Benjamin Constant à Dürrenmatt, d'Henry Dunant à Le Corbusier, de Félix Vallotton à Arthur Honegger, de Grock à Blaise Cendrars ou à Michel Simon, nous pouvons aligner à la face du monde, une belle légion de Suisses hors-série, artistes, penseurs, philanthropes, bâtisseurs de barrages ou de ponts, aventuriers ou farfelus de génie qui, sur le plan universel ne sont pas négligeables et méritent bien un coup de chapeau.

Le Suisse moyen est un gaillard robuste, un peu lourd, solidement vêtu, qui, à la moindre bouffée de chaleur se met, toutes bretelles dehors en manches de chemises et fume des « stumpen » malodorants. Né soldat, il a le goût de l'uniforme et des défilés militaires; bon citoyen, plus que l'homme il admire la fonction; travaille comme un sourd; est volontiers pédagogue mais tourné de préférence vers les choses matérielles, relevées d'un rien de religion à la mesure de ses besoins qui sont modestes. Il fait nécessairement partie, en tant que membre actif ou d'honneur, d'une société vouée au culte d'un de ces arts bien de chez nous que sont le tir au fusil, les quilles et le chant chorale. Légèrement raciste, d'un racisme sous-jacent qui se manifeste à la moindre contrariété et se traduit, heureusement sans autres conséquences fâcheuses, par des epithètes péjoratives telles que : « reibe » Welsch, sale Stauffifffer, vieux Schnok ! Il est en outre congénitalement méfiant à l'égard de tout ce qui dépasse la moyenne, à l'exception de nos chères montagnes, situant sur l'échelle des valeurs le penseur, le poète ou l'artiste, bien au-dessous du colonel ou du député, à peu près au niveau du préfet, entre le prêtre et le régent.

Chaque week-end, quand il fait beau, il s'arrache à son frigidaire et sa radio qui sont ses dieux lares, et fonce dans la nature, en train, en bateau, à cheval, en voiture, quelque fois à pied, pour y faire son plein d'oxygène, de paysages et d'émotions patriotiques (sans oublier les viandes à la broche) et rentre chez lui le dimanche soir, fortifié, sublimé par cette communion hebdomadaire avec le sol sacré de la patrie, content de soi, de son logis tout confort, en se réjouissant une fois de plus d'être